QUOTIDIEN - 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 108, rue de Paris
PARIS. 45, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

SAMEDI 26 JANVIER 1935

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléph. 381-17 — 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 9-65 — 3, rue Frédéric Lebrun

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

## UNE GRANDE ENQUÊTE qui passionnera nos Lecteurs

NRA

L'Emblème de la réforme économique

### AU PAYS DE L'AIGLE BLEU

M. Fr. SILVART notre envoyé spécial

La plus grande nation industrielle du monde, les Etats-Unis d'Amérique, après avoir connu une période de prospérité sans exemple dans l'histoire, se trouve aux prises depuis cinq ans avec une crise qui l'a mondée en mars 1933, aux extrêmes limites de la banqueroute.

A ce moment un homme est venu qui, par une politique hardiment progressive, a sauvé son pays. L'économie américaine se redresse. La grande misère a disparu. La production augmente. Trois millions de chômeurs ont retrouvé du travail dans l'industrie. Trois autres millions sont occupés directement par l'Etat. Par la hausse des prix agricoles et par la protection du salaire les paysans et les ouvriers ont repris courage. Les industriels ont vu se rouvrir l'ère des bénéfices.

La politique de ROOSEVELT, le « New Deal », est l'une des plus passionnantes expériences sociales de notre époque de transition et de tâtonnements.

Ce qu'elle est au juste, les fruits qu'elle a produits, les espoirs et les craintes qu'elle suggère, les leçons que nous pouvons en tirer, c'est ce que notre collaborateur Francis SILVART a voulu connaître par une enquête sur place.

Nous commencerons demain la publication de ce reportage sur l'Amérique nouvelle dont l'importance et l'actualité n'ont pas besoin d'être soulignées.

# MOMONT, chef des bandits d'Haubourdin, condamné au bagne à perpétuité

**Après plaidoiries et réquisitoire les jurés du Nord se sont montrés indulgents pour l'assassin et sensibles à l'extrême jeunesse de ses complices**

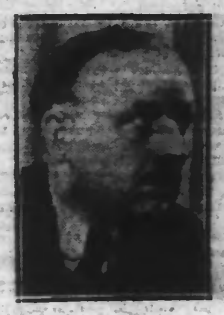

M. JAULET qui fit fonction de chef du Jury.

**Garin sera enfermé dans une Colonie correctionnelle pendant 5 ans et Delannoy, acquitté, sera confié à une Colonie pénitentiaire pendant 2 ans**

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Il faut remonter au procès de la veuve Lefebvre, la terrible belle-mère qui abattit sa bru au chemin de la Solitude, pour retrouver l'atmosphère enfiévrée de la salle des assises de Douai de l'audience d'hier. Impatience, curiosité, désir de voir et d'entendre, attrait du dernier acte d'un sombre drame, duel des robes noires contre la robe rouge du redoutable accusateur public... c'est tout cela qui avait attiré la grande foule. Une foule encombrante. Les spectateurs s'étaient immiscés jusqu'au prétoire et c'est parce qu'elle était bien défendue que la table des journalistes résista aux vains assauts des « resquilleurs ». Les couloirs, les « pas perdus », les escaliers, tout était comble et pourtant le service d'ordre était intraitable.

On se montre discrètement du doigt la famille Warnez, la famille Momont, la famille Delannoy, le grand-père de Garin. Tous les amis de la victime sont là. Ah ! ils sont fidèles à la mémoire, ceux-là ! Et si les jurés les entendaient, les plaidoiries de la défense seraient inutiles ou vaines.

Il y a aussi d'élégantes Douaisiennes. Il manque aux spectateurs des lunettes de théâtre pour mieux apprécier leur beauté.

C'est le jour où l'éloquence sera reine. On souhaite que les orateurs perdent en prolixité ce qu'ils peuvent gagner en pathétique.

### La partie civile devant un délicat problème

Me REISENTHEL se lève le premier. Il représente la partie civile, c'est-à-dire la famille Warnez. Sa plaidoirie durera plus d'une heure. Sa face mobile vit et ponctue, phase par phase, le drame qu'évoque le saisissant récit qu'il fait de la mort tragique d'Albert Warnez. Ses accents sont puissants. Sourcils fronces qui multiplient des accents circonflexes, il foncera contre le système de défense de Momont, car il ne se préoccupe que du crime. Il martelle ses mots. Sa diction obtiendrait un facile accessit au Conservatoire de Douai.

Sa plaidoirie est un réquisitoire avant la lettre. Fera-t-il acte de partie civile sans amplifier ses prérogatives ? Non ! Il aurait pu se borner à faire toucher du doigt la plaie béante, la plaie profonde que la mort du « spahi » a creusée dans le cœur du père et de la mère, car si quelqu'un n'a pas mérité les neuf balles qui l'ont tué, c'est bien Albert Warnez. Mais il est obligé d'agir autrement. En effet, depuis deux jours, l'attitude du Momont impose au défenseur de la famille le devoir d'entreprendre un travail difficile de démolition pour effriter le système de défense que les débats ont révélé.

Une vue générale de la salle des Assises au cours des débats.

Le père de MOMONT accablé de douleur.

Et voici le problème. Etant donné un crime apparamment odieux, — ils sont tous odieux, mais la subtilité des avocats est incommensurable, — démontrer qu'il est crapuleux avec arguments solides et consécutivement établir que la thèse du crime passionnel, mal étayée par de trop fragiles preuves, n'existe que dans l'imagination d'un accusé veule qui, comprenant qu'il joue sa tête, songe à la dernière heure à inventer un système nouveau : le crime passionnel.

— On tente de vous présenter le crime avec pour responsable l'amour aux élans irrésistibles. On va vous opposer l'amant en place : Momont, à l'amant éventuel : Warnez. »

Voilà le dilemme. Dès lors, la démonstration commence. Elle sera logique. L'avocat présente la belle famille Warnez, dont le père est un de ces ouvriers qui font l'honneur et la grandeur de la vie économique de la France. — Le fils ? Albert Warnez ? Le défenseur ne peut mieux faire que de lire le discours que prononça sur la tombe un employé de l'usine où la victime travaillait.

Le crime ! L'orateur l'aborde carrément :

— Il s'est passé le 1er avril quelque chose d'épouvantable... »

Le récit est sur ce ton : le chant d'allégresse des cloches de Pâques, la bande Momont et Cie, voleurs, cambrioleurs, détrousseurs, pillards. La crapule ne chôme jamais. Il faut du « fric ». C'est le chef qui l'a dit. Le revolver « parle ». Garin est le « porte-carnier ».

— Par jalousie ? Allons donc ! Mais on aurait dû le retrouver anéanti, la nuit même, dans quelque commissariat, fondant en larmes et repentant.

La thèse du crime passionnel, l'avocat veut en disperser les miettes. Il examine au scalpe, psychologique l'état d'esprit des bandits qui « vivaient pour le veau d'or ou le Dieu d'argent ».

Les relations de Warnez avec Louise Delannoy ? Il faut y venir. Cela n'existe pas. — Et le coup de poing ? Les témoins qui ont vu les traces et les témoins qui ne les ont pas vues. Tout est analysé méthodiquement.

— Louise a voulu rendre à Momont un dernier service d'amie quand elle a consenti à avouer la trace du coup.

Il n'y a pas eu discussion entre Warnez et Momont. Personne n'a entendu les cris. Or, on crie quand on se dispute. Pourquoi l'assassin a-t-il rechargé le revolver ?

— C'est un crime crapuleux, les dépositions le prouvent, notamment un aveu sensationnel signé de Momont.

Me Reisenthal conclut :

— Pas de pitié ! A-t-il eu pitié, lui, ce misérable ? La famille ne crie pas vengeance. Elle veut la justice. Momont a pris la vie de son enfant. Prenez la sienne !... »

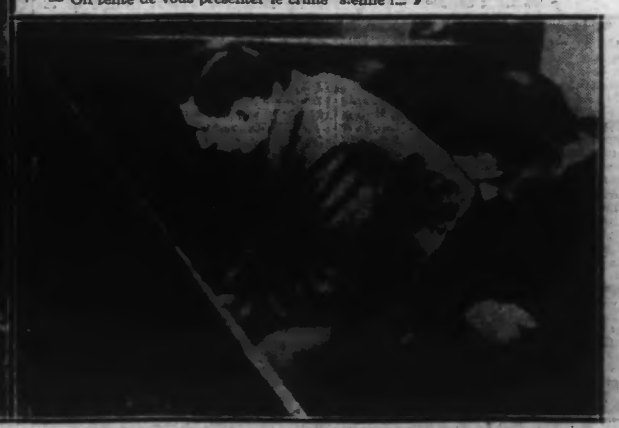

MOMONT et GARIN effondrés dans leur box en entendant le réquisitoire de M. l'Avocat Général BOUSQUET.

Lire la suite du compte rendu en deuxième page

UN GRAND DÉBAT FINANCIER A LA CHAMBRE

# LE PROJET D'ÉMISSION DE BONS DU TRESOR a été adopté par 450 voix contre 122

*« L'abaissement au loyer de l'argent à long terme doit soulager l'agriculture, les commerçants et les industriels », a déclaré le Président du Conseil.*

M. FLANDIN Président du Conseil, à la tribune.

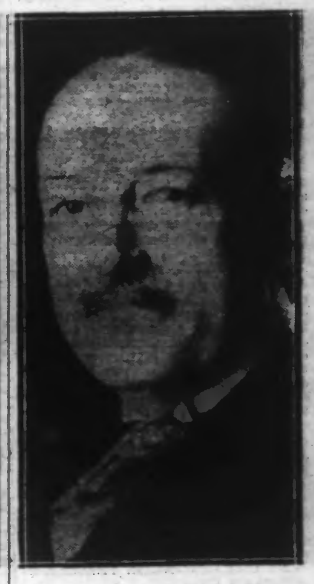

M. BARETY, Rapporteur Général de la Commission des Finances.

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Par 450 voix contre 122, la Chambre a adopté, hier soir, après deux longues séances de délibérations, le projet relevant de dix à quinze milliards le plafond d'émission des Bons du Trésor à court terme.

Ce résultat ne put jamais être mis en doute. Seuls les S. F. I. O. et leurs voisins d'extrême-gauche ayant dès le début manifesté leur hostilité au projet, tous les autres groupes étaient d'accord avec le ministre des Finances sur le bien-fondé et la nécessité de la mesure proposée qui ne furent nies par aucun des orateurs qui se succédèrent à la tribune, à l'exception de M. Vincent AURIOL, socialiste et de M. CLAMAMUS qui, au nom des communistes, déposa même un contre-projet.

Aussi, l'intérêt du débat qui fut d'un bout à l'autre de haute tenue et qui honora l'Assemblée, résida-t-il principalement et plus encore dans l'exposé très clair de M. Germain-Martin que, dans les interpellations des principaux spécialistes en matière financière comme MM. DE LASTEYRIE, Georges BONNET et Paul REYNAUD, lequel plaida de nouveau pour la dévaluation.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

EXTRAIT des minutes reposant au Greffe du Tribunal de police correctionnelle d'Avesnes (Nord)

Suivant jugement contradictoirement rendu par le Tribunal de police correctionnelle d'Avesnes, le 11 Décembre 1934, enregistré.

Le nommé GILBERT (Désiré-Joseph), 58 ans, fermier, demeurant à Floyon, libre.

A été déclaré convaincu du délit de falsification de lait par mouillage à 45 %, vente ou mise en vente et condamné à quinze jours d'emprisonnement (sursis) par corps à cent francs d'amende et aux dépens.

En outre, le Tribunal a ordonné la publication du jugement pour extrait en première page des journaux : 1° « Le Grand Echo du Nord », 2° « le Réveil du Nord », 3° « l'Observateur » et l'affichage à la porte du domicile du condamné et à celle de la Mairie de Floyon pendant une durée de sept jours, le tout aux frais de Gilbert, sans toutefois que les frais de chaque publication ne puissent dépasser la somme de cent cinquante francs, et ceux d'affichage celle de trente francs.

En vertu des lois des 1er Août 1905 et 28 mars 1897.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

Avesnes, le 18 Janvier 1935.

Pour le Greffier en chef (signé), O. DEBIZE.

Vu au Parquet,

Avesnes, le 18 Janvier 1935.
Le Procureur de la République,
(signé), DE ANDREIS

Voir, en septième page, la suite des numéros gagnants du SWEEPSTAKE LUXEMBOURGEOIS :: :: ::

# HEURES DE CAFARD dans les Huttes

**La saison d'hiver 1934-1935 restera sans doute, dans le souvenir des Huttiers, comme la plus désespérante qui ait jamais existé**

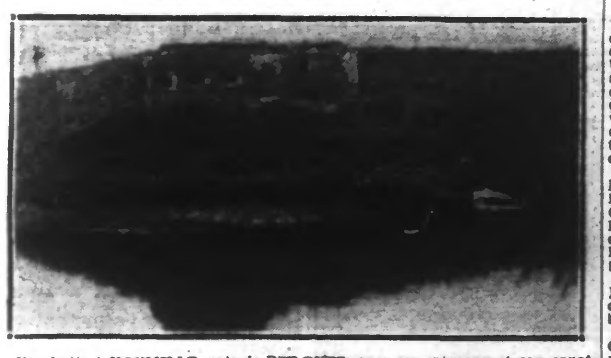

Une hutte à HOYMILLE, près de BERGUES, avec ses créneaux et son canot.

— Invité ?
— Invité.
— Invité ?
— Invité.

Je fais ainsi le tour d'une bande joyeuse de jeunes chasseurs rassemblés dans un café de *Bergues*, en attendant l'heure H.

Et la blague ne tarde pas à fuser :

— Dis donc, Jacberg, c'est toi qui fera le plus beau tableau, cette nuit...

— Pourquoi ?

— Parce que tu raconteras en deux cents lignes qu'on n'a rien tué !

Et tout le monde de rire de bon cœur.

⁂

La conversation reprend :

— Tu prépares tes armes ?

— C'est déjà fait.

Et cela, je sais ce que ça veut dire. Un fusil, des cartouches ? c'est très bien. Mais il y a mieux : quelques douzaines d'excellentes huîtres, un bon litre de blanc, du pain de seigle bien frais, un gros morceau de beurre...

Voilà, en effet, — il faut bien le dire, — les véritables « armes » nécessaires en cette saison hivernale pour « tuer » les heures de cafard que nous allons vivre, d'ici quelques instants, dans une hutte de Flandre.

Et n'oublions pas l'indispensable jeu de cartes pour faire des belottes, des manilles et des re...belottes !

Tout est prêt. Il est 20 h. 30. Le dernier invité est arrivé. Nous sommes donc au complet.

⁂

Les moteurs des autos sont mis en route. Nous partons par la porte de Cassel et le chemin de Ceinture afin de vivre une nuit monotone qui sera d'ailleurs celle de tous les huttiers de Flandre, à *Hoymille*, à *Quaedypre*, à *Coudekerque-Village*, à *Teteghem*, à *Loon-Plage* et, du côté de la frontière belge, jusque dans les *Moëres*.

JACBERG.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

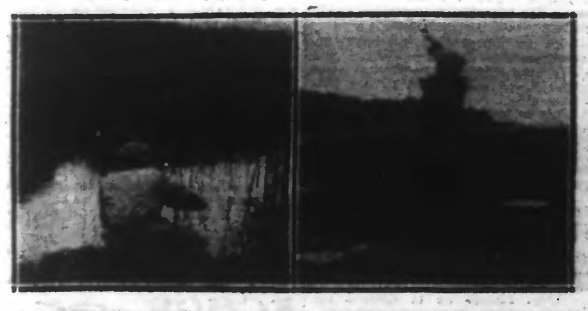

A GAUCHE : *On rattache un appelant.* — A DROITE : *On signale un « passage ». Mais, à cause du temps trop doux, les oiseaux ne descendront pas.*

Voir, en cinquième page, la suite de la liste des gagnants de notre « Grand Concours de la Profession Préférée ».

*C'est demain que nous publierons le premier feuilleton de notre sensationnel Roman-Cinéma*

# TOBOGGAN

*Roman sportif, mais aussi et surtout poignant et douloureux roman d'amour.*
*TOBOGGAN est une histoire vécue !*

Le poing terrible du « GRAND GEORGES »